

Covid-19 (Algérie) : Une crise sanitaire sur fond de crise sociale qui promet d'être très dure

samedi 25 avril 2020, par [LAHCENE G.](#) (Date de rédaction antérieure : 22 avril 2020).

L'épidémie du coronavirus a été annoncée par les autorités compétentes en Algérie le 25 février. Les citoyens, dans un esprit hirakiste, ont suppléé la défaillance de l'État en produisant des masques, des sas de désinfection et autres caissons hermétiques pour le transport de malades. Derrière la crise sanitaire se profile une guerre sociale.

Sommaire

- [Gestion bureaucratique de \(...\)](#)
- [La pandémie du coronavirus](#)
- [Le principe de solidarité \(...\)](#)
- [Derrière la crise sanitaire se](#)
- [La réorganisation et consolida](#)

L'épidémie du coronavirus a été annoncée par les autorités compétentes en Algérie le 25 février. Le virus aurait été introduit par un ressortissant Italien qui a été immédiatement placé en quarantaine. Ce dernier a fini par regagner son pays au bout de quatre jours d'isolement. Ce sont des ressortissants algériens résidents en France et en visite familiale en Algérie qui donneront naissance au premier foyer de l'épidémie dans la ville de Blida à compter du 1^{er} mars.

Pendant ce temps, le ministre se contente d'ordonner au personnel médical et paramédical dans tous les hôpitaux à travers le territoire national de porter des masques de protection et de se tenir en alerte dès que des cas de fièvre sévère sont signalés ou enregistrés [1]. Comme s'il s'agissait d'un problème relevant strictement du secteur de la santé. Pourtant la population ne tarda pas à montrer des signes d'inquiétude.

Inquiets de la propagation du virus, des citoyens et activistes appellent dans les réseaux sociaux à suspendre les rassemblements de contestation et la participation aux manifestations du hirak après un an de mobilisation ininterrompue [2]. Après la marche hebdomadaire du vendredi 13 mars, des animateurs du mouvement populaire sont montés au créneau pour réclamer une trêve du hirak pour s'occuper de la lutte contre le Covid-19. Nous disions de notre côté que « le nouveau front de lutte urgente qui vient de s'ouvrir menace objectivement notre révolution. Des vies sont en jeu. Il est urgent de suspendre les marches populaires pour quelques semaines. Tout en maintenant le cap sur l'objectif stratégique de renverser le pouvoir, le hirak doit changer de tactiques de lutte. La lutte contre le coronavirus est une bataille immédiate et d'un autre genre mais qui fait partie de la lutte globale contre le système » et ses politiques de casse de la santé publique. Faisant échos aux appels à la trêve, le chef de l'État décide, le 17 mars, la fermeture des frontières du pays, la suspension des prières dans les mosquées et l'interdiction des rassemblements et marches.

Mais il faut attendre le 22 mars, après le décès de 5 malades et la contamination de 62 de personnes, pour que le gouvernement prenne des mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie. Par le biais d'un décret exécutif n°20-69 du 21 mars 2020, Il ordonne alors l'arrêt des activités commerciales à l'exception des services publics vitaux. Il décide également de la mise en congé exceptionnel rémunéré pour une période de 14 jours renouvelable d'au moins 50% des effectifs de chaque institution et administration publique. Cette mesure sera élargie au secteur économique public et privé à compter du 24 mars et renouvelée depuis.

Pendant presque un mois, les personnels de santé toutes catégories confondues sont mis sous pression. Souvent démunis de moyens pour faire face à l'épidémie, certains d'entre eux ont frôlé la dépression. De son côté, le pouvoir rassure sur la disponibilité des moyens de protection que malheureusement la réalité dément. Ce sont les citoyens, dans un esprit hirakiste, qui ont suppléé la défaillance de l'État en produisant des masques, des sas de désinfection et autres caissons hermétiques pour le transport de malades. Aujourd'hui même, un mois après la déclaration de Tebboune sur la disponibilité de « 1.550.000 bavettes de différents types, et l'acquisition en cours de 54 millions de bavettes supplémentaires », et contrairement aux déclarations triomphalistes du ministre de la santé, les masques sont toujours introuvables dans les pharmacies.

Gestion bureaucratique de l'information

Devant la panique qui s'est emparée de la population et principalement des milieux hospitaliers, le chef de l'État a menacé de sanctions toute personne qui diffuserait de fausses informations relatives au Covid-19 sur les réseaux sociaux dans le but de semer la panique. Dès lors, les professionnels de la santé ne s'expriment plus que sous couvert d'anonymat. La crise sanitaire met en cause en premier lieu les politiques de santé publique menées dans le pays. Il ne faut donc pas s'attendre à une transparence sur les chiffres concernant la pandémie.

Questionné, il y a une semaine, sur le taux de létalité qui représente 15% en moyenne des malades, un pourcentage significativement haut par rapport au reste des pays du monde touchés par la pandémie, le ministre répond que « les chiffres communiqués tous les jours par le comité national du suivi de l'évolution de l'épidémie ne représentent que la partie apparente de l'iceberg, ajoutant qu'il est impossible de procéder à un dépistage massif de la population. Que par manque de test de dépistage, on ne teste que ceux qui présentent des signes de Covid-19 ». Ces propos résonnent comme un démenti à la déclaration télévisée du chef de l'État, le 17 mars, sur la « disponibilité de 6.000 tests de dépistage et l'acquisition prochaine de 15.000 autres », et corroborent plutôt les propos d'il y a dix jours du président du syndicat des praticiens de santé publique selon lequel seulement 100 à 200 tests sont pratiqués par jour depuis le 20 mars dans tout le pays. C'est ce qui explique, d'après lui, le faible nombre de contaminés confirmés qui dépend du nombre de kits de dépistage. Autrement dit, les diagnostics réalisés par scanner ne sont pas comptabilisés si la PCR ne vient pas les confirmer. Toutefois, malgré la relative lenteur - environ un mois - des pouvoirs publics à fermer les frontières nationales et prendre des mesures de confinement pour circonscrire les premiers foyers de l'épidémie, et malgré un système de santé précarisé des années durant par des politiques libérales qui ont planifié sa casse, il semble, à l'heure actuelle, que la propagation de l'épidémie est ralentie. Cette évolution s'explique peut-être par la combinaison du confinement, de l'auto-organisation des citoyens et de l'usage systématique de la chloroquine. Même si on enregistre une moyenne de vingt décès par jour, il faut se réjouir du faible nombre de décès - 375 - qui reste, tout de même, le plus élevé de la région (Tunisie, Maroc, Egypte).

La pandémie du coronavirus, une occasion pour achever le système de santé public ?

S'appuyant sur l'occasion donnée par la pandémie, le chef de l'État annonce la réforme du secteur de la santé par la création d'une agence nationale de sécurité sanitaire qui sera investie des pleins pouvoirs et qui ne dépendra que de lui. Cette agence est présentée comme la solution magique au problème de notre secteur de santé. Il faut rappeler qu'un pays comme la France est bardé d'institutions similaires qui se sont avérées impuissantes et totalement inefficaces devant la pandémie. Le problème n'est pas dans la création d'institutions nouvelles mais dans le choix de la politique sanitaire. S'agit-il d'une politique qui obéit aux besoins de santé de la population ou bien des règles du marché et du profit ? Promettant aux professionnels de la santé une augmentation des salaires dans la limite des moyens du pays, et l'octroi d'une année d'ancienneté pour les praticiens qui auront travaillé deux mois dans la lutte contre le coronavirus, le chef de l'État annonce tout de go la suppression du service civil pour les médecins spécialistes. En attendant, le chef de l'État qui s'en remet à la religion pour conjurer la maladie du coronavirus, ordonne la restauration de toutes les mosquées du pays. Quant aux structures sanitaires et hospitalières il promet la restructuration du secteur dans un contexte de crise économique grave. S'agissant des gratifications promises aux travailleurs de la santé qualifiés « de moudjahidines pour sauver les vies des algériens », le ministre de la santé s'empresse de rectifier en proposant de distribuer les primes de manière sélective et discriminatoire.

Le principe de solidarité cède la place au stimulant matériel.

Si on ne peut qu'applaudir les promesses d'améliorer les conditions de travail et le pouvoir de achat des travailleurs de la santé, et pourquoi pas de toutes les catégories de travailleurs, on ne peut dire autant de la suppression du service civil qui n'est ni une revendication majoritaire des médecins ni une mesure de justice sociale contre les discriminations et les inégalités géographiques et sociales en matière de couverture sanitaire. En s'attaquant au service civil, Tebboune veut faire croire qu'il fait sauter le verrou qui bloque l'adhésion des médecins à la mise en place d'un système de santé prétendument meilleur introduit par la dernière loi sanitaire. Non, le service civil n'est pas en cause. Ce qui est en cause, ce sont les réformes libérales qui ont précarisé le secteur et ont poussé des milliers de médecins à l'exil. Comme l'écrivait l'expert en questions sociales N. Boudierba dans sa contribution au projet de loi sanitaire en 2018, « En 2001, les leaders africains, chefs de gouvernements et chefs d'États, dont l'Algérie, avaient signé la déclaration d'Abuja (Nigéria) par laquelle ils s'engageaient à affecter un minimum 15 % de leur budget de dépenses publiques au secteur de la santé. Entre l'an 2000 et 2014, la moyenne de cette proportion se situe pour l'Algérie à 8,85 largement inférieure à celle enregistrée au Cap Vert (10,58) ou en Tunisie, la Jordanie, Cuba et Iran (supérieure à 12,5 dans chacun de ces 04 pays). De plus il faut préciser que le budget de la santé sert dans sa majorité à la rémunération du personnel dont la part est passée à 75 % en 2017 et 2018 ». Il ajoute que « le taux de médecins dans le secteur public n'est que de 0,95 médecins pour 1000 habitants ».

Le désarroi dans lequel sont plongés les personnels de la santé face au coronavirus témoigne amplement de cette dégradation. Si la possibilité offerte aux étudiants du sud d'embrasser une carrière de médecins sans passer par un concours peut être considérée comme une discrimination positive, le chantage qui leur est fait de servir obligatoirement pendant cinq ans dans leur région sous peine de retrait du diplôme est un service civil à l'envers. De même, la promesse de doubler le salaire des médecins du nord du pays qui voudront travailler dans le sud introduit une discrimination salariale à l'égard des gens du sud, au demeurant interdite par le code du travail.

Dans le contexte de crise structurelle du capitalisme et des guerres socio économiques qui se préparent avec leurs lots de politiques d'austérité, la substitution d'un stimulant matériel au principe de solidarité sociale et géographique en matière de couverture sanitaire est une fuite en avant qui va accélérer l'abandon d'une santé publique gratuite et de qualité pour tous dont le projet est contenu dans la dernière loi sanitaire. Ce qu'il faut supprimer assurément, c'est l'activité complémentaire qui a eu un impact catastrophique sur le fonctionnement de nos hôpitaux. Comme l'écrivait M. Boudier en 2018 : « l'activité complémentaire a provoqué le détournement des malades, des médecins ; du matériel et même des médicaments. A cause de cette activité, nos hôpitaux ont connu un ralentissement de leur activité et même une paralysie les après-midi ». Il ajoute plus loin « Soumis à la marchandisation, nos hôpitaux deviendront une source de dilapidation des ressources, une course déloyale et immorale vers le gain facile au mépris de l'éthique, une source supplémentaire d'inégalités socio professionnelles pour les professionnels de la santé et une source d'inégalité et d'iniquité en matière d'accès aux soins pour les malades ».

Derrière la crise sanitaire se profile une guerre sociale

L'apparition de l'épidémie de coronavirus, conjuguée aux premières mesures sanitaires, s'est traduite par une hausse brutale des achats des produits alimentaires de première nécessité (semoule, farine, pâtes alimentaires, riz, légumes secs, sucre, huiles alimentaires et produits laitiers). Ces achats massifs opérés par les ménages en vue de se constituer des stocks ont créé une panique qui a fait réagir le chef de l'État pour rassurer sur la disponibilité des produits et la capacité de l'État d'assurer l'approvisionnement régulier du marché. Mais malgré la production en quantité suffisante de la semoule, l'État sera obligé de recourir à une gestion administrative de la distribution de cette denrée court-circuitant pour un moment la gestion par le marché. En Algérie, la gestion de la crise sanitaire comme celle de la sécurité alimentaire relève d'une question politique aigüe. La conscience du caractère inflammable des pénuries alimentaires peut amener le pouvoir à des achats massifs sur les marchés pour reconstituer des stocks stratégiques. Le risque pourrait venir d'une éventuelle contraction de l'offre sur le marché extérieur, ce que semble exclure la FAO. Le risque d'une rupture des approvisionnements alimentaires dans l'immédiat est donc à écarter.

Les mesures de prévention prises pour contenir la propagation de la pandémie ont également un impact économique et social très dur. Comme signalé plus haut, excepté les activités liées à l'alimentation et la santé et certaines activités considérées essentielles telles que les mécaniciens, vulcanisateurs, quincailleries, le reste des activités sont astreintes à l'arrêt. Le gouvernement ordonne aussi la mise en congé exceptionnel rémunéré de 50% des salariés dans tous les secteurs d'activité publics et privés. L'art. 17 du décret exécutif n° 20-70 du 24 mars 2020 stipule : « sans préjudice des poursuites pénales, tout contrevenant aux dispositions du présent décret s'expose aux sanctions administratives de retrait immédiat et définitif des titres légaux d'exercice de l'activité ».

Statistiquement, quelques 3,5 millions de salariés devraient être touchés par cette mise en congé exceptionnel auxquels il faut ajouter quelques deux millions d'indépendants, c'est-à-dire les journaliers, les artisans, les commerçants, les coiffeurs et autres petits métiers dont l'activité est tout simplement suspendue.

Si les salariés de la fonction publique n'ont pas à s'inquiéter de leurs salaires et de leurs postes de travail qui sont garantis par l'État, on ne peut pas dire autant de ceux travaillant dans le secteur économique. Théoriquement, il est fait obligation à leurs employeurs respectifs de les rémunérer. L'art. 16 du décret précise que « Les modalités de compensation des éventuels préjudices occasionnés par les mesures de prévention feront l'objet d'un texte particulier ». Il est bien dit, éventuels préjudices ! Or, pour les entreprises, la mise en congé de la moitié de leurs personnels

constitue un préjudice évident. Le préjudice dont il s'agit serait-il autre chose que les rémunérations ? Il y a tout lieu de le penser. Certes, le chef de l'État a déclaré que l'État ne laissera personne de côté. Mais quand on sait qu'il n'est proposé qu'une misérable aide de dix mille dinars à des millions d'indépendants chef de famille qui ont suspendu leurs activités et sont restés sans revenus pendant toute la durée de la prévention, on a une idée de la compensation que l'État compte apporter aux victimes sociales de cette crise sanitaire. Quant à savoir si les employeurs publics et privés maintiendront les rémunérations à leurs salariés, certaines déclarations de chefs d'entreprise laissent penser le contraire. À vrai dire, pour ces chefs d'entreprise, la question des rémunérations est secondaire devant le risque de faillite.

En réalité, cette crise sanitaire se double d'une crise économique et financière qui remonte à 2014. La chute du cours du pétrole a produit une fonte des réserves de change de façon significative, passant de 198 milliards de dollars en 2014 à 63.8 milliards de dollars à fin 2019. Le revenu par habitant a également chuté, passant de 5355 \$ en 2014 à 4100 \$ en 2019. Cette situation a conduit le pouvoir à réduire la facture des importations et le gel des projets de développement, ce qui a impacté durement nombre d'entreprises publiques et privées qui dépendent de l'importation et des commandes de l'État.

D'après des données recoupées de certains experts, durant l'année 2019, 3.200 entreprises, notamment dans le secteur du BTPH et le montage de véhicules, ont dû fermer et licencier des centaines de milliers de salariés. Le montant des impayés a dépassé la somme de 15 milliards de dollars. Le gouvernement doit aussi faire face au sort de quelques 100.000 salariés des entreprises dont les patrons ont été incarcérés pour des délits financiers graves.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a promulgué, à la fin de l'année 2019, une loi controversée sur les hydrocarbures qui ouvre la voie au bradage de la principale richesse du pays et une loi de finance qui promet davantage de libéralisation économique en supprimant la répartition 51/49, suppression que les multinationales n'ont cessé de réclamer ainsi que l'amélioration du rendement de la fiscalité ordinaire appelée à supplanter la fiscalité pétrolière qui se rabougrit d'année en année.

Alors que les prix étaient déjà sur une tendance à la baisse suite à la contraction de la demande chinoise en raison de la pandémie, un désaccord entre la Russie et l'Arabie saoudite a conduit cette dernière à inonder le marché provoquant une chute du cours de plus de 50%. Finalement, même avec un accord de réduction de la production pétrolière d'environ 10 million de barils/jour, les prix ne remontent que faiblement pour se stabiliser à 28\$. L'Algérie pour sa part devra baisser sa production de 433.000 baril/jours durant l'année 2020. Ce qui réduira, d'après des experts, les recettes d'exportation des hydrocarbures de 32 milliards à 16 milliards de dollars, soit un manque à gagner de 16 milliards de dollars. Sur le plan budgétaire, les recettes chuteraient de 20% par rapport aux prévisions du budget de 2020. Ce qui conduira le gouvernement à reporter la charge sur le dos des travailleurs. La crise sanitaire en cours va agir comme catalyseur de la crise sociale qui couve.

La réorganisation et consolidation du régime se poursuit

Alors que le hirak s'est imposé une trêve et sonné la mobilisation générale contre la pandémie du Covid-19, le pouvoir continue son harcèlement judiciaire, la répression des journalistes et les condamnations arbitraires des militants. Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision publique Algérie 3, Le porte parole de la présidence diabolise le hirak en déclarant : « Ceux qui ont appelé les milliers gens à sortir manifester les vendredis, mardi et même samedi, n'ont-ils pas de

responsabilité dans la propagation du coronavirus en Algérie ? » et « ...ne sont-ils pas responsables de la mort de certaines personnes par le coronavirus ? ». Le ministre ne sait peut-être pas que, tandis que le chef de l'État écarte la mesure de confinement, lors de son passage à la télévision le 17 mars, des militants du hirak lancent des appels urgents à l'organisation du confinement pour contenir la propagation de l'épidémie.

Sous couvert de confinement et de lutte contre la pandémie, le pouvoir entreprend de s'attaquer à nos droits démocratiques et à nos libertés. Cependant, ce confinement des populations ne doit pas être un prétexte pour le régime de réduire sur nos droits démocratiques et sociaux, en accentuant la répression et en imposant son agenda politique au peuple en lutte pour la reconquête de sa souveraineté populaire.

Dans cette guerre sociale rampante, le pouvoir continue sa réorganisation et prépare ses solutions musclées. Elles mettront à rude épreuve la capacité de résistance des travailleurs dont les organisations syndicales sont totalement bureaucratisées et corrompues. Ils devront les reconstruire sur une base démocratique et combative. Plus largement, les masses populaires devront s'auto-organiser solidement et construire avec les travailleurs et les étudiants un front de lutte sociale et politique sur une vaste échelle.

Le hirak est appelé à faire un saut qualitatif pour être à la hauteur du défi que le virus du profit capitaliste lance aux masses populaires du monde dont l'Algérie est un des chainons faibles.

Lahcene G.

P.-S.

• Créé le Mercredi 22 avril 2020, mise à jour Mercredi 22 avril 2020, 09:09 :
<https://npa2009.org/idees/international/algérie-une-crise-sanitaire-sur-fond-de-crise-sociale-qui-promet-detre-tres-dure>

• Lahcene G. est militant du Parti socialiste des travailleurs en Algérie.

Notes

[1] <https://www.dzairdaily.com/algérie-premier-cas-coronavirus-alger-italien-virus/>

[2] <https://www.20minutes.fr/monde/2723827-20200221-algerie-an-contestation-populaire-boucle-vendredi-rue>